

## **Juste une petite étourderie ?...**

**Date :** 7 novembre 2020

Pour preuve de la bonne foi du député LREM Mustapha LAABID, qui vient d'être condamné en appel pour abus de confiance en raison de détournements de fonds, voici un (petit) exemple de ce qui lui a été reproché en première instance et qui a été confirmé en appel :

*« Il est reproché à M. LAABID l'achat à des fins personnelles de vêtements et article de sport dans le magasin DECATHLON le 16 août 2016 pour un montant de 331,90 euros, payés avec les fonds de l'association.*

*Dans sa première audition M. LAABID a soutenu qu'il ne pouvait s'agir que des dépenses en lien avec l'activité football de l'association. Pourtant, il ressort des déclarations des responsables de cette activité, d'une part, que les achats s'effectuaient dans une autre enseigne sportive, pas directement par M. LAABID et au moyen de chèques, et d'autre part qu'en août 2016 le club de football Rennes Inter n'avait plus d'existence. En outre et surtout, la liste des achats effectués n'est à l'évidence sans aucun lien avec l'activité football, ou l'activité insertion professionnelle, puis qu'il s'agit d'achats de tennis, chaussettes et vêtements de randonnée pour homme et femme, shorts de bain pour homme et enfants, tongues pour femmes, lunettes et brassards de bain pour enfants, vêtement de fitness pour femme, t shirt pour enfants. »*

Quand je pensais qu'on  
pouvait encore planquer  
des trucs, j'étais sincère.



Xavier GORCE-

Sans rire.

Pour aller plus loin : [mes contributions à ce sujet sont au bout de ce lien \(près d'une soixantaine\)](#)